

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 août 2021

Covid-19 : vaccination dans le département de l'Indre, amplifions la campagne vaccinale ! 700 rendez-vous ouverts à Châteauroux et un accès facilité aux centres de vaccination de l'Indre pour les 12-17 ans

Près de neuf mois après le lancement de la campagne vaccinale, et grâce à la mobilisation, aux côtés des services de l'État, de tous les acteurs, professionnels de santé, étudiants, retraités, bénévoles, élus, agents des collectivités locales, sapeurs-pompiers, associations de protection civile, **73 % des habitants du département de l'Indre ont reçu une première dose et plus de 62 % ont désormais un schéma vaccinal complet. Ce résultat est encourageant : il faut poursuivre et amplifier encore la campagne de vaccination, notamment en direction des personnes les plus à risques.**

En effet, le virus et son variant Delta circulent de plus en plus activement sur le territoire avec un taux d'incidence qui atteint désormais 97 pour 100.000 habitants dans le département (soit + 50 % depuis le début du mois d'août).

Dans ce contexte, la préfecture et l'ARS invitent toutes les personnes, adultes ou adolescents âgés de 12 ans et plus, à se faire vacciner sans attendre, avant la rentrée de septembre. **Se faire vacciner est le meilleur moyen de se protéger et de protéger les autres.** C'est aussi la possibilité d'obtenir un passe sanitaire et de continuer à ainsi avoir une vie sociale, culturelle, sportive sans contrainte.

Les capacités de vaccination dans les centres de l'Indre et chez les professionnels libéraux sont maintenues grâce à la forte mobilisation de tous.

Dans les centres, des créneaux de vaccination sont disponibles, **avec ou sans rendez-vous**. Pour les personnes souhaitant prendre rendez-vous, vous pouvez consulter le site <https://www.doctolib.fr/>. Vous pouvez également prendre rendez-vous auprès de votre médecin, de votre pharmacien ou de votre infirmier.

Pour faciliter l'accès des jeunes de 12 à 17 ans à la vaccination, une opération spécifique aura lieu le samedi 28 et le dimanche 29 août au centre de vaccination de Belle-Isle à Châteauroux avec le concours des professionnels de santé du territoire et des sapeurs-pompiers. Il est possible de s'inscrire dès maintenant sur Doctolib ou au numéro suivant : 02 36 90 51 90.

D'autres centres de vaccination proposent un accès facilité à la vaccination des 12-17 ans. Les personnes intéressées sont invitées à appeler les numéros ci-dessous pour obtenir un rendez-vous :

- Villedieu : 02 54 26 50 27, de 9h à 12h les lundi, mercredi, vendredi
- Argenton : 06 38 17 41 43, de 10h à 12h du lundi au vendredi
- La Châtre : 09 65 19 71 72, de 9h à 13h du lundi au vendredi
- Neuvy-Saint-Sépulchre : 09 77 92 08 93 de 9h à 13h et de 14h à 19h
- Le Blanc : 07 57 45 38 76 de 9h à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi
- Issoudun : 02 54 03 63 98 de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30 du lundi au vendredi

Il est rappelé que l'injection du vaccin est indolore et que des aiguilles pédiatriques spécifiques sont utilisées pour le confort des jeunes patients. Par ailleurs, pour éviter les malaises liés au stress ou à des hypoglycémies, il est recommandé de ne pas venir à jeun.

Il est conseillé de remplir, avant de se rendre au centre de vaccination, l'autorisation parentale disponible sur internet à l'adresse https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_-_autorisation_parentale_vaccin_covid-19.pdf . Il n'est pas indispensable que les deux parents signent cette autorisation : une seule signature suffit. Cette autorisation n'est pas nécessaire pour les jeunes de 16 ans ou plus.

Il est indispensable de prévoir en plus de ce document la carte Vitale familiale ou celle du jeune, s'il a 16 ans ou plus.

Il est également important de rappeler que les personnes qui ont déjà été infectées par le Covid-19 peuvent, sur présentation d'un justificatif (ex : test PCR ou sérologique positif) valider leur schéma vaccinal avec une dose unique.

En parallèle, nous rappelons l'importance de continuer à se faire dépister dès que des symptômes apparaissent ou quand les personnes estiment avoir été dans une situation à risque. Les dépistages peuvent être réalisés notamment en pharmacie ou dans les laboratoires : cela doit demeurer un réflexe pour collectivement nous prémunir de tout rebond épidémique.

Contacts presse :

Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet - Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr
Préfecture de l'Indre – pref-communication@indre.gouv.fr